

# Convergences

des personnels de l'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, ingénieurs, techniques de recherche et formation et des bibliothèques

## Budget, Fonction publique, Retraites : l'austérité est le cap qui a été choisi

### Orientations budgétaires : en marche vers moins de solidarité !

Le Premier ministre a confirmé hier dans une interview au JDD les orientations libérales du gouvernement. Il prépare le budget 2019 en conséquence notamment avec une baisse des dépenses publiques.

« Nous voulons que les Français puissent revenir vers le travail » explique le Premier ministre. Mais de toute évidence, il considère que l'Etat n'a pas à montrer l'exemple en créant les emplois nécessaires dans la Fonction publique. Pire, il confirme 4 500 suppressions de postes en 2019.

Alors que nous sommes à la veille de la rentrée, aucun mot, aucun engagement pour l'Education nationale, l'Enseignement agricole, l'Enseignement supérieur ou encore pour la Culture !

Alors que depuis plus d'une année, des mesures régressives s'accumulent contre les agent-es de la Fonction publique, ceux-ci sont encore considéré-es comme une charge et non pas comme un investissement.

Pour habiller ces attaques, le Premier ministre feint de laisser croire que la transformation de l'action publique, pour gagner en efficacité, passe par une baisse des emplois. Qui peut croire que les hôpitaux, les Écoles, les services de Justice, de l'agriculture... et les collectivités territoriales peuvent jouer tout leur rôle sans des fonctionnaires en nombre suffisant pour cela ? Sauf à imaginer que nombre de missions n'ont plus à relever de

l'Etat comme le prévoit d'ailleurs le gouvernement dans le cadre de CAP22.

A cette rentrée, la FSU reste engagée et bien déterminée à promouvoir une Fonction publique offrant des services de qualité à toutes et tous les usager-es sur l'ensemble du territoire, à défendre et conforter le rôle des agent-es ainsi que leurs conditions de travail et leur pouvoir d'achat.

De même elle continuera à défendre les retraité-es. Le quasi gel des pensions pour les deux prochaines années, dans un contexte de reprise de l'inflation et après la hausse de la CSG, est une confirmation que le gouvernement les prend directement pour cibles. A l'inverse, la FSU demande des mesures en faveur de leur pouvoir d'achat.

De même, elle ne laissera pas une nouvelle réforme des retraites dégrader encore plus le système de retraites des salarié-es du privé comme celui des fonctionnaires ni le niveau de leurs pensions à venir.

Ce budget de restrictions prévoit aussi la baisse de nombre d'allocations, la suppression des cotisations sociales sur les heures supplémentaires, privant la Sécurité sociale de ressources... Cela pénalisera bon nombre de citoyen-ne.s dans une société où les inégalités sont déjà trop fortes.

La FSU privilégie pour sa part un système de solidarité, une meilleure répartition des richesses produites pour permettre davantage de justice sociale. Elle demande au gouvernement l'ouverture d'un réel dialogue social sur ces enjeux.

*Communiqué FSU, Les Lilas le 27 août 2018*

## 9 octobre : première journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle

*Par le biais d'une interview donnée dans la presse, le Premier ministre Edouard Philippe a dévoilé les intentions gouvernementales en matière de politique budgétaire pour l'année 2019. Malgré tous les effets de communication politique auxquels se livre le gouvernement, ce budget promet d'être encore et davantage structuré autour du choix de l'austérité. C'est dangereux pour le modèle social français et ses services publics comme pour les salariés !*

Le budget que prépare un gouvernement est toujours le révélateur de la réalité de sa politique. Ses insuffisances et ses efforts montrent la vérité des ambitions, des éventuelles difficultés des conjonctures économiques, et les choix qu'il fait apparaître témoignent de l'orientation et du sens réels qui président à son élaboration. Bref, c'est une épreuve de vérité ! Il en est par contre tout autrement de la communication politique qui l'entoure.

## **Le dogme de la baisse de la dépense publique**

En annonçant un « budget de transformation et de cohérence », le premier ministre fixe clairement le cap du gouvernement et sa boussole est toujours celle de l'austérité libérale quitte à mettre le modèle social sur le billot. Les axes directeurs sont donnés : baisse des dépenses publiques, objectif de 2,3% du « déficit public », cadeaux fiscaux et sociaux qui vont encore grever les recettes... Dans la ligne tracée en 2018, le gouvernement va continuer à faire des cadeaux aux riches et aux actionnaires au détriment du plus grand nombre.

Pour avancer plus facilement sur sa politique de recul social, le gouvernement avait misé sur un taux de croissance de 2% (2,3% en 2017). Les premiers résultats de sa politique se traduisent par un ralentissement qu'il se voit contraint d'intégrer en avançant une prévision à 1,7%. En clair, les possibilités d'accompagner les mesures les plus brutales pour les conditions de vie des salariés les plus modestes et les retraités seront moindres. Il faudrait au contraire préserver la population des effets sociaux les plus destructeurs, notamment sur le front de l'emploi, par un renforcement des services publics (augmentation des moyens en personnel et en créant et les postes et budgets de fonctionnement pour assurer le mieux possible leurs missions.

Et pendant ce temps, les dividendes versés battent des records et les entreprises du CAC 40 sont même selon les observateurs « championnes du monde » pour enrichir leurs actionnaires. En 2018, ce ne sont pas moins de 46,8 milliards d'euros de dividendes qui leur ont été versés.

## **Le pouvoir d'achat et les conditions de vie des salariés méprisés !**

Que l'idéologie qui a présidé à l'élaboration de la Loi de Finances pour 2018 ait affaibli le pouvoir d'achat du plus grand nombre, malgré les fake news de la communication du gouvernement, ne semble pas arrêter son entêtement à enfoncer le pays un peu plus dans l'austérité. Qu'on en juge !

Le Premier ministre annonce le décrochage des prestations sociales (aide

personnalisée au logement et allocations familiales) de l'inflation. Il poursuit ainsi sur la voie de l'affaiblissement des pensions des retraités.

Et il ne prévoit aucune mesure positive et générale sur les salaires... Sans ciller, et cyniquement, il annonce par contre que les heures supplémentaires seront exonérées des cotisations salariales ! En pratique, c'est une perte de la partie "socialisée" du salaire.

## **Suppressions d'emplois et aggravation des conditions de travail**

Le candidat Macron a promis de supprimer 120 000 emplois dans la fonction publique, dont 50 000 à l'Etat.

Au titre des premières conséquences de cette promesse, cette rentrée se déroule avec plus de 250 postes administratifs en moins dans l'administration de l'Education nationale. Pour le gouvernement, ce n'est pas fini ! En effet, le Premier ministre a annoncé supprimer 4500 postes l'année prochaine dans la fonction publique de l'Etat. « C'est moins que l'on pouvait le redouter ! » pourrait-on penser ? Ce serait une erreur d'analyse ! D'abord parce que si cette course à l'austérité n'est pas arrêtée par un refus massif des personnels, et plus largement des citoyens, le gouvernement promet déjà des plans de suppressions dépassant les 10000 annuels pour les années suivantes. Ensuite parce que l'addition est déjà plus salée que ce chiffre ne peut le laisser penser : aux 4500 postes, il faut pour l'ensemble des ministères dits « non prioritaires » (dont les nôtres) ajouter les 3300 postes qui seront déployés vers les ministères de l'Intérieur et de la Justice. Le ministère de l'éducation nationale, compte-tenu de sa taille, est donc sur les rangs pour faire l'objet de nouveaux plans de suppressions massives d'emplois.

Voilà qui rend plus nécessaire que jamais l'action syndicale, au plus près des collègues, pour défendre pied à pied nos conditions de travail et de vie, les emplois et le pouvoir d'achat, contre l'injustice profonde de cette politique budgétaire qui ne peut que conduire à creuser les inégalités et abimer un peu plus le modèle social et les services publics.

**REFUSONS  
L'AUSTÉRITÉ**

Le gouvernement a ouvert quatre sujets de concertation au motif de « refondation du contrat social avec les agents publics ». Il y a présenté des orientations qui, en l'état, sont de nature à dynamiser le statut. La FSU, à l'instar de toutes les organisations syndicales, a dénoncé le fond comme la méthode de travail.

En plus de ces quatre sujets (dialogue social et notamment rôle des CAP et CHSCT, recours accru aux contrats, rémunérations, mobilités et formation), d'autres questions feront l'objet de discussions à la rentrée, notamment l'égalité professionnelle femmes-hommes qui, lui seul, devrait faire l'objet d'un protocole d'accord.

### Sur le dialogue social : affaiblir les droits des personnels

A l'ordre du jour, le gouvernement a bien en ligne de mire la remise en cause des rôles des CHSCT et des CAP. Si toutes les organisations syndicales refusent absolument cette perspective, le gouvernement semble bien entêté malgré une argumentation extrêmement vide.

Concernant les CHSCT, le gouvernement envisage de les fusionner avec les CT. Plusieurs hypothèses sont avancées par le gouvernement sans qu'il ne les ait tranchées à ce jour. Ce qui transparait, c'est qu'il est favorable à une instance unique avec des sous-commissions ou des formations spécialisées SSCT. Si le discours se veut rassurant quant au fait que les prérogatives actuelles des CHSCT seraient conservées. Au delà des discours et des formes organisationnelles qui peuvent être discutées, il y a un principe absolu à défendre : les CHSCT sont indispensables et la visibilité de leur action et de leurs compétences doit être améliorée. Et leur capacité d'auto-saisine doit être confortée.

Sur les CAP, à la différence des CHSCT, l'attaque est franche et directe de la part du gouvernement. Ce dernier les présente comme trop nombreuses, chronophages et inefficaces, et il ne cherche même pas à dire quoi que ce soit de positif sur leur rôle (vérification, rectification, transparence, etc). Son but est grossièrement d'en diminuer le nombre et de les cantonner dans un rôle d'appel. Ceci

représenterait une grave régression. En voulant donner la main "aux employeurs de proximité" c'est ni plus ni moins que le renforcement de l'arbitraire et de l'autoritarisme qui est recherché. Bref, ce serait recul franc et massif des droits des agents. Dans le viseur du gouvernement, les CAP de mobilité et de promotion sont une cible particulière : elles ne seraient consultées que sur des recours a posteriori et non plus sur l'ensemble des situations. Toutes les organisations syndicales refusent bien sûr ces projets. La FSU, a diffusé une pétition pour servir de support à une campagne de défense des instances.

### Développer le recours au contrat

Le gouvernement veut étendre le recours au contrat. La FSU et le SNASUB-FSU revendiquent au contraire un plan de titularisation afin de résorber la précarité et en finir avec le recours trop ordinaire au contrat. Au contraire, nous défendons que celui-ci doit passer par des mesures moins facilitées pour les employeurs pour respecter pleinement le principe du recrutement de fonctionnaires sur les emplois permanents de la fonction publique.

Bien que le gouvernement se défende de vouloir affaiblir le statut, il indique vouloir procéder par ajout de dérogations à ce principe. Bref, il s'agit d'organiser le contournement du statut ce qui peut aboutir à le vider de sa substance à termes. Ceci n'est pas acceptable. Le gouvernement veut catégoriser des métiers relevant « spécifiquement » du service public, et d'autres pouvant recourir aux contrats de manière plus importante. Bref, il veut diviser et porter atteinte à l'unicité de notre modèle de fonction publique.

Pour cela, il entend créer un nouveau type de contrat serait créé, ce serait un CDD de 6 ans maximum mais avec interruption possible (contre indemnités) avant le terme du contrat si la mission est finie. Ce contrat serait destiné surtout à des missions spécialisées et pointues, et donc fortement rémunérées. Bref, parce qu'elle est intrinsèquement très instable et ouvre de nouveaux terrains au clientélisme, une telle mesure ne pourrait être que de nature à fragiliser la fonction publique.

Une autre piste gouvernementale pour renforcer le recours au contrat est celle de l'allongement de leur durée. Les deux fois 3 ans possible en catégorie A serait étendue aux catégories B et C et les conditions de recrutement directement en CDI seraient élargies.

Enfin, concernant d'éventuelles mesures motivées par la lutte contre la précarité, le gouvernement indique être disponible pour supprimer certaines facilités de recours aux contrats courts. Mais il exclut toute mesure générale de type Sauvadet.

A l'heure où nous mettons sous presse ce numéro de *Convergences*, le Conseil constitutionnel vient de censurer les articles de la loi « choisir son avenir professionnel » qui autorisait le recours à des contractuels pour les emplois de direction d'administration. C'est un coin enfoncé dans la stratégie gouvernementale de changer la nature de la fonction publique. Tant mieux !

Nous reviendrons dans les prochains numéros de notre mensuel sur d'autres axes de contre-réforme que comporte « Action publique 2022, notamment en ce qui concerne l'individualisation des rémunérations ou les enjeux liés à la mobilité des personnels.



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

Les principales organisations de retraités dont des syndicats ont fait part de leur opposition à la mise en place d'un "système de retraite par points" dans une lettre ouverte adressée le 7 juin à Emmanuel Macron qui prévoit une "réforme en profondeur" dans les 12 mois. "Nous ne voulons pas d'un système par répartition à cotisations définies (dit système à point)", écrivent les neuf organisations signataires (CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, Ensemble et Solidaires, LSR).

Attachés à la retraite par répartition à prestation définie et à la solidarité intergénérationnelle, les signataires estiment que ces "propositions entraîneraient une baisse des pensions".

Dans une lettre ouverte adressée aux organisations de retraités pendant la campagne présidentielle, E. Macron avait expliqué vouloir réformer le système de retraite en "créant les mêmes règles pour tous : que l'on soit salarié, fonctionnaire ou indépendant, un euro cotisé ouvrira les mêmes droits". "Cette réforme ne se traduira pas par une baisse des pensions", promettait-il.

Les retraités rappellent également leur désaccord sur la hausse de 1,7 point du taux normal de la CSG (contribution sociale généralisée) utilisée pour financer la protection sociale (sécurité sociale, prestations familiales...), prévue au 1er janvier 2018 afin de compenser la baisse

des cotisations salariales, qui toucherait 60% des retraités.

"C'est, si l'on comprend bien, en prenant dans la poche des retraités que l'on pourrait redonner du pouvoir d'achat aux actifs. C'est oublier que les personnes en retraite depuis plusieurs années ont subi une baisse des revenus, sous le double effet du gel des pensions et de l'augmentation de leur fiscalité spécifique", rappellent-ils.

Les organisations demandent au Président de la République de "reconnaître la place des retraités" et rappellent que les pensions n'ont pas été réellement revalorisées depuis quatre ans et plus.



## La FSU dénonce la nouvelle attaque du gouvernement contre les retraité-es

Le Premier ministre vient d'annoncer la fin de l'indexation des pensions sur les prix. Au nom de la « maîtrise des dépenses » et pour « privilégier la rémunération de l'activité et rompre avec l'augmentation indifférenciée des allocations ». L'abandon de l'indexation sur les salaires au profit de l'indexation sur les prix mise en œuvre par les précédentes réformes des retraites a déjà porté un coup rude aux retraité-es puisque leur pension se dévalorise par rapport au revenu des actifs. Ce phénomène a été aggravé par le report des dates de revalorisation.

Après le gel des pensions en 2108, la revalorisation sera de +0,3% en 2019 et 2020 alors que l'inflation est de 2,3% en un an. Cette nouvelle attaque contre les retraité-es s'ajoute à une série de mesures régressives qui ont sérieusement dégradé leur pouvoir d'achat.

La FSU rappelle que la hausse de 1,7 point de la CSG depuis janvier 2018 se traduit par une perte moyenne de 500 euros par an pour 9 millions de retraité-es.

Au printemps, le gouvernement avait annoncé des mesures spécifiques pour 100 000 retraité-es. Mais le rapport parlementaire d'application de la loi fiscale n'a pas trouvé trace de l'application de cette mesure. Ce rapport confirme également qu'une majorité de retraité-es ne sera pas concernée par la suppression progressive de la taxe d'habitation prétendument destinée à « compenser » la hausse de la CSG.

Le gouvernement décide aujourd'hui d'une nouvelle perte de pouvoir d'achat des retraité-es. Cette décision prépare-t-elle de

nouvelles mesures régressives pour l'indexation des pensions dans la future réforme des retraites ?

« Il faut contenir les dépenses » martèle sans relâche le Premier ministre. Mais, une fois de plus, le gouvernement élude la question d'un meilleur partage des richesses et poursuit sa politique libérale en faveur des plus riches. Quid de la suppression de l'ISF ? Des profits du CAC 40 qui se sont envolés cette année y compris pour des entreprises qui licencient ?

La FSU dénonce le refus du gouvernement de revaloriser les pensions des retraité-es. Elle demande des mesures immédiates pour améliorer leur pouvoir d'achat qui passent par une revalorisation significative des pensions calculées à minima sur l'inflation, le retour à une indexation calculée sur les salaires, la suppression de l'augmentation de la CSG et l'augmentation des APL.

Elle appelle également les retraité-es à poursuivre la signature des pétitions pour la suppression de l'augmentation de la CSG et à participer massivement aux deux journées d'action prévues les 3 et 9 octobre prochains.

Communiqué FSU, mardi 28 août 2018



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN